

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, aujourd'hui

Plus de 60% de femmes recensées au Gabon

Prissilla M. MOUITY
Libreville/Gabon

Notre pays n'est pas épargné par ce phénomène qui s'exerce par diverses formes sur la gent féminine. Il existe, cependant, des structures de prévention, conseil et de prise en charge des victimes.

AUJOURD'HUI, la communauté internationale célèbre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'édition de cette année est commémorée sous le thème "La non violence pour tous". Une thématique qui interpelle les populations sur cette problématique qui touche une femme sur trois dans le monde, selon des spécialistes.

Le Gabon n'est pas épargné par ce phénomène. Les femmes gabonaises aussi connaissent ces violences au quotidien. Qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles ou verbales. Et pour ceux

qui tenteraient d'atténuer ces faits, au motif que le genre masculin subirait aussi des violences de la part des femmes, une récente enquête nationale sur les violences basées sur le genre, commise par le gouvernement et le Système des Nations-unies confirme qu'«en terme de violences basées sur le genre, la proportion des femmes face aux hommes serait largement supérieure à celle des hommes», tranchait Nicole Nguema Metogo, superviseuse générale de cette étude, par ailleurs experte en genre et droits humains.

Les femmes victimes de violences sexuelles représentent 89%. Suivent les violences économiques (privatisation des finances, interdiction de travailler) où les femmes sont touchées à près de 83%. Sur les violences physiques, les femmes seraient deux fois plus victimes que les hommes, avec près de 64%. Ces statistiques illustrent parfaitement l'ampleur du phénomène dans notre pays. De façon générale,



Photo : Nadège Ontounou

La violence à l'égard des femmes touche une femme sur trois dans le monde.

les violences faites aux femmes constituent un véritable problème de société. Et, pour y mettre un

terme, l'implication de toutes les couches sociales, associations et Organisations non

gouvernementales (ONG) s'avère cruciale. Au niveau du Gabon, les efforts sont faits dans ce

sens. La Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la veuve et l'orphelin, le Centre d'accueil Issiemunu ainsi que l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) sont autant d'acteurs qui œuvrent pour le droit des femmes en général, et celui des victimes de violences en particulier. «Les femmes victimes de violences doivent savoir les démarches à entreprendre pour briser le silence, surmonter leurs angoisses. Il y a des ONG, la direction générale de la Protection de la veuve et de l'orphelin et la Fondation Sylvia Bongo Ondimba qui orientent et prennent en charge les femmes violentées. Nous travaillons en partenariat avec la police, les médecins, huissiers de justice, les Affaires sociales. Pour les cas de violences conjugales, nous accompagnons les victimes jusqu'à la réconciliation avec leurs époux. Et pour les autres cas, nous aidons les femmes à poursuivre en justice leurs bourreaux», explique Caléopie Eloué, présidente de l'ONG "Cri de femmes".

Journée des enfants de la rue, dimanche

" Il nous arrive d'aller à l'école le ventre vide "

Anita J. TSOUMBA
Libreville/Gabon

La communauté internationale célèbre, ce dimanche 26 novembre, la journée des enfants des rues. Une initiative de l'Unesco, pour ne pas oublier le cas de ces enfants qui n'ont d'autre toit que la rue. Le Gabon ne faisant pas exception, Nadia, rencontrée hier à Libreville, raconte ici son histoire, différente ou semblable à celle d'autres enfants dans sa condition.

« J'AI quitté la maison de mon père il y a près de cinq ans. Je vis comme ça un peu partout, avec des ami(e)s. Depuis trois mois, j'ai rencontré quelqu'un. Il vend des chaussures le soir à Awendje (un quartier du 4^e arrondissement de Libreville, ndlr). Et c'est lui qui m'a permis de lancer mon petit commerce d'arachides», témoigne

Nadia, une jeune Gabonaise qui avoue être partie de la maison familiale, suite à de mauvais traitements et une démission parentale.

« Lorsque nos parents se sont séparés, ma sœur et moi sommes restées avec notre papa. Tout allait bien jusqu'à ce qu'il ramène une autre femme à la maison. Et c'est ce jour-là que notre calvaire a véritablement commencé. La nouvelle maman en question nous privait de tout. Tout nous était interdit, même la télé, on n'y avait plus droit. Dans la maison, il y avait ses affaires achetées par son mari, donc notre géniteur, et celles qu'avaient laissées notre maman, celles qui nous appartenaient. Elle ne nous battait certes pas, mais ses attitudes et les mots à notre endroit laissaient clairement entendre qu'elle ne voulait pas de nous dans cette maison. Au point que la dame en



Photo : Anita J Tsoumba

Au Gabon, l'Etat protège l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements.

question vidait le congélateur de la maison de notre propre père, de son contenu, et allait cacher la nourriture chez la voisine. Juste pour que nous ne mangions pas. Il nous arrivait de passer deux à trois

jours sans manger et, aller à l'école le ventre vide. On avait un toit sur la tête c'est vrai, mais petit à petit, je me suis dis que je serais mieux hors de cet endroit. Évidemment, papa était au courant de

notre condition et des agissements de sa femme. Mais il ne réagissait pas! Il ne disait rien! Même sur les questions de notre scolarité, il ne faisait plus rien. Papa était devenu comme envoûté, à tel

point qu'à la rentrée des classes, il pouvait dire qu'il n'a pas d'argent pour les fournitures. Je vous laisse imaginer notre désarroi. Nous étions comme abandonnés par nos deux parents», relate Nadia.

Et de poursuivre : « Nous avons supporté le temps que cela a duré. Ma sœur était un peu plus forte que moi. Elle a obtenu son baccalauréat dans ces conditions-là et est allée à l'université à l'étranger. Restée seule, je n'ai pas pu continuer et j'ai donc abandonné définitivement ma scolarité, à l'âge de 15 ans. J'étais en classe de CM1 (...). Au début, je dormais chez les copines, un jour ici, l'autre jour là-bas. Parfois chez un copain. Chez un parent de ma mère... En tout cas, je trouvais toujours un endroit où manger et dormir la nuit tombée», confie la jeune fille, presque au bord des larmes.

Communiqué des Forces de police nationale

Fermeture des axes :

- Rond-Point de Nzeng Ayong - Marché
- Carrefour des Sœurs - Marché
- Carrefour Cité Rose - Marché

Ralentissement du trafic routier et déviation :

- Carrefour Cité Rose - Rond-Point
- Sens giratoire du Rond-Point autorisé
- Déviation de la circulation à partir du Rond-Point et du carrefour Cité Rose (priorité aux véhicules VIP, artistes et riverains)

N.B: l'accès au périmètre du stade ne sera autorisé qu'aux détenteurs de billets.

Tout en vous remerciant de votre bonne compréhension, la Préfecture de police de Libreville vous invite à prendre des dispositions, afin d'éviter d'éventuels désagréments.

Dans le cadre du grand concert qui aura lieu ce samedi 25 novembre 2017 à partir de 17H00, au stade de Nzeng-Ayong, dans le 6^e arrondissement, la Préfecture de police de Libreville informe les populations que le trafic routier connaîtra quelques perturbations dès 11H00, suivant le plan de circulation ci-après: